

Professeur Gasti ou l'ardeur d'une psychiatre face aux bâtons dans les roues

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4989 - Dimanche 26 janvier 2020 - Prix : 10 DA



Ph.E. Soraya/J. A.

RND

Le prochain congrès «sera une épreuve pour franchir une nouvelle ère»

Page 4

Ces mouvements qui ne s'essoufflent pas

Par Mohamed Habili

Les mouvements de contestation aussi bien en Irak qu'au Liban, qui se ressemblent tant, mais qui aussi différent par certains aspects, vont sur leur quatrième mois l'un et l'autre, sans faiblir certes, mais toujours en l'absence d'une perspective claire mais surtout réalisable à plus ou moins brève échéance. Ils peuvent durer encore des mois que cela n'étonnerait personne. Le fait qu'au Liban un gouvernement a pu voir le jour n'implique pas qu'un pas important vers le dépassement de la crise a du moins été accompli, au contraire de l'Irak où une chose pareille semble hors de la portée d'une classe politique largement discréditée. A la différence du gouvernement démisionnaire de Saad Hariri, dans lequel étaient représentés tous les partis et toutes les confessions, celui qui vient de voir le jour, que préside Hassan Diab, n'est formé qu'une des deux grandes alliances qui se partagent pour l'heure le paysage politique libanais, l'Alliance du 8 mars, composée pour l'essentiel du Hezbollah et de ses alliés. Un exécutif dont l'existence consacre la division, au lieu d'en constituer un premier remède, ne semble pas a priori fait pour durer longtemps. Il reste à celui de Diab de passer la première épreuve, obtenir la confiance de la Chambre des députés, ce qui n'est pas gagné.

Suite en page 3

Spectre d'une contamination en Algérie

Le dispositif d'alerte contre le coronavirus actionné



Ph/D. R.

Même si l'OMS n'a pas encore déclaré l'urgence sanitaire mondiale par rapport au coronavirus, épidémie d'origine chinoise qui jusqu'à hier a fait 41 morts, l'Algérie a mis en place un dispositif d'alerte et de riposte pour parer à cette maladie tant le risque de contamination est fort en raison des déplacements des opérateurs économiques, commerçants informels et touristes, mais aussi des travailleurs chinois qui activent dans le pays. Lire page 3

Béchar

Plus de deux quintaux de kif traité saisis

Page 24

À l'occasion du 64^e anniversaire de sa naissance

Hommage et recueillement à la mémoire de Matoub Lounes

Page 13

Hôpital Frantz-Fanon de Blida

Professeur Gasti ou l'ardeur d'une psychiatre face aux bâtons dans les roues

■ Des stigmates de la maladie mentale à la volonté farouche de changer les choses afin de prodiguer des soins dignes de ce nom, il n'y a souvent qu'un pas. Telle est l'initiative entreprise par M^{me} Ghania Dalila Gasti, professeur, chef de service B à l'hôpital psychiatrique Frantz-Fanon de Blida qui s'est donnée pour mission de réhabiliter ce service complètement à la dérive.

Par Meriem Benchaouia

«**A** mon arrivée, j'ai trouvé un service délabré et sale, les malades étaient dans un état lamentable, affamés et complètement livrés à eux-mêmes, ce qui m'a fortement choquée. De toute évidence, l'organisation faisait défaut, c'était l'anarchie totale», nous confie le professeur Gasti.

L'Algérie a consenti des efforts notables en matière de santé mentale mais force est de constater que la stigmatisation des personnes ayant des troubles mentaux demeure, plus que jamais, présente et les moyens alloués pour assurer la survie des services psychiatriques se réduisent comme peau de chagrin. Le mal-être du secteur n'est pas nouveau et la psychiatrie reste le parent pauvre de la médecine.

Entre un manque de moyens

Transport en commun et de marchandise Campagne de prévention en direction des conducteurs

Une campagne de prévention des risques de conduite dangereuse a été lancée hier à Médéa, en direction des conducteurs de transport en commun et de marchandise, dans le but de «réduire les pertes humaines» et «garantir plus de sécurité sur nos routes», a indiqué le directeur local du transport. Un point d'information, animé par des représentants de la Gendarmerie, la Sûreté nationale, la Protection civile et les directions du transport et des travaux publics, a été installé au niveau de la station intermodale de Médéa, en vue d'informer les transporteurs de l'importance du respect des règles de conduite et leur rappeler également les conséquences dramatiques du manquement au code de la route, a fait savoir Bensaad Kessar. Outre la distribution de prospectus aux conducteurs d'autobus et de camions transitant par le réseau routier de la wilaya, des portes ouvertes seront organisées pendant la durée de cette campagne, qui s'étalera jusqu'au 8 février, dans les grandes agglomérations urbaines situées à proximité des principaux axes routiers.

G. H.

criant, un laxisme de l'administration et du personnel soignant, sans parler de la pénurie de soignants qualifiés qui n'arrange rien, les responsables ne semblent pas mesurer la gravité de la situation. En effet, depuis sa nomination en 2017, le chef de service a tenu à imposer une discipline et une rigueur sans faille, a priori celle demandée à toute personne travaillant dans la santé, déontologie professionnelle oblige. Toutefois, cela n'a pas été du goût de tout le monde et cette situation a créé des tensions qui se sont envenimées au fil du temps, poussant quelques individus à lancer une véritable «chasse à l'homme» contre elle. «Bien sûr, il était important d'essayer de remédier à cette situation. La première chose que j'ai constaté c'était l'absentéisme, un absentéisme particulier en ce sens que les horaires de travail n'étaient pas respectés par le personnel médical ou paramédical. Vous n'êtes pas sans savoir que le personnel est constitué de deux équipes qui travaillent deux jours sur deux, pourtant ils s'arrangent quand même pour ne pas respecter les horaires. Par conséquent, il a fallu que j'instaurer une certaine discipline et une rigueur obligeant le personnel à se conformer aux règlements. Cela a été difficile à faire accepter. De là, les provocations ont commencé allant du refus de travail jusqu'aux menaces et même à l'agression physique», a-t-elle expliqué.

Un personnel récalcitrant...une administration complice

Sur le terrain, tout contribue à cette crise, pourtant, personne ne semble véritablement mesurer la gravité de cette situation. Cette indifférence, voire cette cécité, est aussi alarmante qu'incompréhensible. Devant cet état de fait, la responsable du service devait prendre les mesures disciplinaires qui s'imposaient, à savoir rédiger des rapports à l'encontre de toute personne ne respectant pas le code de travail : « lorsque j'ai envoyé mes rapports aux instances concernées, je me suis heurtée à une administration qui, loin de prendre les mesures s'imposant dans ce genre de cas, a retourné la situation contre moi en me reprochant une soi-disant «autorité excessive», ne trouvant rien de mieux à dire que «cela pourrait faire fuir les seules personnes qui ont accepté de travailler en psychiatrie ce qui est, au demeurant, absolument faux» a-t-elle dit. Le pire, selon elle, est les sanctions prises à l'en-



Ph/E. Soraya/J.A.

contre de ces personnes sont complètement dérisoires pour ne pas dire inexistantes car elles ne sont au final que de la poudre aux yeux pour calmer le jeu. «Il faut savoir que la punition est une simple mutation dans un autre service. Cela est intolérable car non seulement mon service se retrouve en déficit mais aussi ces personnes jouissent d'une impunité absolue.» Là où le bât blesse est qu'au lieu d'œuvrer afin d'améliorer les conditions de prise en charge des malades tout autant que celles des soignants, l'administration, déplore-t-elle, «se livre à des pratiques perverses qui consistent à mettre en conflit l'effectif avec le chef de service. Cette stratégie a pour unique objectif de détourner l'attention sur des problèmes de fond tels que la réfection des lieux, la dotation en lits et en personnel pour travailler dans des conditions décentes.» A cet effet, le professeur Gasti dénonce «un discours stérile et répétitif de la part des responsables qui se cachent derrière cette sempiternelle problématique du manque de budget.»

Une guerre permanente contre le laisser-aller

L'une des conséquences directe de ce laisser-aller est que certains soignants, notamment ceux qui étaient visés par les rapports disciplinaires, se sont arrogés le droit de signer une pétition, laquelle est «sans aucun fondement» car elle ne repose que sur une prétendue «autorité abusive de ma part, alors qu'en réalité je n'ai fait qu'appliquer les lois en vigueur», a-t-elle affirmé. «En réalité, ce n'est qu'une caba-

le orchestrée par des personnes souhaitant m'écarter pour que leur trafic perdure», précise-t-elle. Cette pétition a donné lieu à une inspection diligente par la direction de la santé publique. «Une réunion s'est tenue en présence du doyen, des représentants de la DSP et des personnes concernées. N'en déplaie aux instigateurs, les conclusions ne faisaient état d'aucun dysfonctionnement». Loin d'accepter ces conclusions, ces derniers ont fait appel à un média qui «en toute illégalité et sans autorisation, a filmé quelques individus tenant des pancartes devant le service, tout cela s'est déroulé sans aucune réaction de la part du directeur. Une chose est sûre : il y a une réelle volonté de me nuire». Suite à la diffusion de ces images, la tutelle s'est autosaisie en réclamant une autre inspection toujours en cours. Une fois l'enquête terminée, des mesures seront prises. Par ailleurs «je tiens à saluer la démarche du ministère qui démontre, une fois de plus, une réelle implication de sa part. Cela nous a permis d'avoir des interlocuteurs avec lesquels nous avons pu exposer nos problèmes et nos préoccupations».

«Ce qui m'importe c'est le malade...»

Désavouée, lâchée par sa hiérarchie directe, le P^e Gasti ne compte pas céder aux pressions et autres intimidations car ce n'est pas une question d'ego. Pour elle, cette fonction qu'elle occupe est avant tout un sacerdoce.

«Vous savez, je me bats chaque jour que Dieu fait pour que les conditions de prise en

charge des malades soient meilleures. J'ai fait le maximum pour augmenter le nombre d'hospitalisations et le nombre de lits. Le service à mon arrivée ne comptait que 18 lits ou 20 lits, j'ai quand même essayé, tant bien que mal, d'aller jusqu'à 35 lits mais pas au-delà parce que, d'une part, il y a le danger inhérent à tout service psychiatrique et d'autre part, l'hospitalisation implique un travail thérapeutique fastidieux et qui demande du temps et de l'énergie de la part du patient mais aussi des infirmiers qui sont concernés par la prise en charge du malade au même titre que les psychiatres. Du reste, je suis consciente des difficultés rencontrées par le personnel soignant. La surcharge du travail et le manque de moyens peuvent provoquer chez eux un sentiment de débordement et de frustration qui par la force des choses augmente considérablement la pénibilité de leur travail. A ce titre, je tiens à leur rendre hommage», conclut-elle.

Le directeur injoignable

Il convient de noter que lors de notre passage sur les lieux, on a essayé de joindre le directeur de l'administration qui est en charge de cette unité, pour recueillir sa version des faits, mais il était absent. Non avons par la suite essayé de le contacter par téléphone, le secrétariat nous a assuré qu'il allait nous rappeler. A l'heure où nous mettons sous presse cet article, le directeur ne s'est toujours pas manifesté...

M. B.

Spectre d'une contamination en Algérie

Le dispositif d'alerte contre le coronavirus actionné

Même si l'OMS n'a pas encore déclaré l'urgence sanitaire mondiale par rapport au coronavirus, épidémie d'origine chinoise qui jusqu'à hier a fait 41 morts, l'Algérie a mis en place un dispositif d'alerte et de riposte pour parer à cette maladie tant le risque de contamination est fort en raison des déplacements des opérateurs économiques, commerçants informels et touristes, mais aussi des travailleurs chinois qui activent dans le pays.

Par Lynda Naïli

A ce titre, le D^r Djamel Fourar, directeur de la prévention au ministère de la Santé, a fait savoir avant-hier que suite à l'apparition du coronavirus en Chine, l'Algérie, qui a mis en place un dispositif d'alerte et de riposte pour parer à tout imprévu et donné des instructions à tous les médecins pour renforcer la prévention et prendre en charge les cas dès leur apparition, suit de près la situation et attend, à l'instar des autres pays du monde, les instructions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en cas de propagation de l'épidémie pour l'installation de caméras thermiques dans les aéroports nationaux. En outre, rappelant qu'à l'instar des autres pays du monde, l'Algérie a déjà fait face aux virus à large propagation à l'instar du coronavirus, apparu ces dernières années et Ebola à travers la mise en place du système national relatif à cette épidémie, le D^r Fourar indiquera qu'un système national de surveillance épidémiologique a été mis en place pour faire face aux virus à large prévalence, à l'instar du coronavirus et du virus Ebola. Et de relever, à ce propos, que «l'OMS n'a encore donné aucune instruction ou alerte, ni aux opérateurs économiques ni aux passagers, concernant l'apparition récente du coronavirus en Chine pour mettre en garde contre les menaces du virus dans le monde». Notons, à ce sujet, qu'une conférence de presse du ministère de la Santé est prévue aujourd'hui.

41 décès et près de 1 300 personnes contaminées

Depuis un mois, le coronavirus apparu en Chine a fait 41 morts et contaminé près de 1 300 personnes, selon le dernier bilan livré hier par les autorités chinoises qui a précisé que sur le total des malades, 237



PH. > D. R.

sont dans un état critique. Au moins 444 nouveaux cas de virus ont été découverts, portant le nombre total de personnes contaminées à 1 287, a précédemment précisé la Commission nationale de santé. Une situation qui inquiète fortement Pékin qui a annoncé hier l'élargissement du cordon sanitaire imposé pour endiguer la propagation du nouveau virus.

La Chine élargit son cordon sanitaire

Outre la construction d'un deuxième hôpital «d'ici à deux semaines» dans la ville de Wuhan, épice de la nouvelle virus qui frappe la Chine, cinq villes supplémentaires de la province de Hubei (centre) ont été ajoutées aux 13 qui étaient déjà concernées par ce dispositif. Ainsi, hormis l'interdiction depuis hier de la circulation des véhicules à moteur non essentiels et

l'arrêt des transports publics à destination de ces agglomérations ainsi que la fermeture des bretelles d'autoroute les desservant, la Chine a ordonné des mesures nationales de dépistage du nouveau virus dans les trains, les bus et les avions, afin de tenter d'endiguer cette épidémie. Des points d'inspection vont être mis en place et tous les voyageurs présentant des symptômes de pneumonie seront «immédiatement transportés dans un centre médical», a annoncé la Commission nationale de la santé dans un communiqué. De plus, la construction d'un 2^e hôpital à Wuhan a également été annoncée pour traiter les patients. D'une capacité de 1 300 lits qui viendront s'ajouter aux 1 000 lits prévus dans un premier hôpital pour les patients atteints du virus, l'hôpital sera réalisé dans un délai de 10 jours. D'autre part, un grand nombre de festivités prévues pour le Nouvel An lunaire ont été annulées hier et ce, dans l'intention de contenir la propagation d'un nouveau virus mortel. La Chine redoute effectivement une répétition de l'épidémie du Sras, un virus similaire qui a provoqué la mort de quelque 650 personnes en Chine continentale et à Hong Kong entre 2002 et 2003.

Inde : 10 personnes de retour de Chine sous surveillance dans des hôpitaux

Dix personnes qui faisaient partie des centaines de passagers rentrés ces derniers jours

en Inde en provenance de la Chine, sont sous surveillance dans des hôpitaux publics pour vérifier une éventuelle contamination au nouveau coronavirus, ont indiqué, avant-hier, les autorités sanitaires indiennes.

De nombreux pays touchés dont 3 cas en France

En Asie, deux cas ont été enregistrés en Corée du Sud, deux au Japon, un au Népal, trois à Singapour, un à Taïwan, quatre en Thaïlande, deux au Vietnam, et dans les provinces semi-autonomes chinoises, on en dénombre deux à Hongkong – qui a décrété le niveau d'alerte sanitaire maximal sur son territoire afin de renforcer les mesures de lutte contre la propagation de l'épidémie –, et deux à Macao. Dans tous les cas, il s'agit de ressortissants chinois ou de personnes ayant voyagé à Wuhan, l'épicentre de l'épidémie. En Europe, trois cas ont été confirmés avant-hier soir en France, les premiers en Europe, l'un à Bordeaux (sud-ouest), les deux autres à Paris. Les trois patients hospitalisés, qui ont tous séjourné en Chine, ont été placés en isolement. Par ailleurs, un premier cas a été confirmé hier en Australie. Le patient a rallié Melbourne il y a une semaine en provenance de la ville de Wuhan, ont communiqué les autorités australiennes. Deux cas ont été également signalés aux Etats-Unis les 21 et 13 janvier en cours. Eux aussi revenaient de la

LA QUESTION DU JOUR

Ces mouvements qui ne s'essoufflent pas

Suite de la page une

Mais ce qui n'est pas perdu d'avance non plus. Si au bout du compte il obtient la confiance, et se lance aussitôt dans l'œuvre pressante de restauration économique, le pays étant à cet égard tout simplement en faillite, ce ne sera pas tant à ses appuis politiques qu'il le devra qu'au fait que ses adversaires, nombreux et puissants, ne voudront pas prendre le risque d'aggraver les choses plus qu'elles ne le sont déjà. Depuis le 15 octobre dernier, le Liban vacille au bord du précipice, qui a pour nom la guerre civile. Au point où il en est arrivé près de quatre mois plus tard, un rien suffirait à l'y jeter. Le cas échéant, tous y perdront. De cela tout le monde est conscient. C'est cela l'atout, le seul, entre les mains du nouveau gouvernement. Son échec, ou sa chute, ne serait peut-être pas rattrapable. Bien entendu, il existe des gens, appartenant aux deux camps en présence, pour qui cette perspective n'est pas dissuasive. Ils ne sont majoritaires ni dans une coalition ni dans l'autre, autrement on ne serait pas en train d'évaluer les chances d'un gouvernement né au forceps de prendre dans les règles ses fonctions, d'imposer son existence. En Irak, le gouvernement démissionnaire, celui de Adel Abdel-Mehdi est toujours aux affaires, la classe politique se montrant incapable de lui trouver un remplaçant. Dans ce pays, le climat a été dès le départ insurrectionnel, ce qui n'a jamais été le cas au Liban, où les troubles pour spectaculaires qu'ils soient n'ont jamais réellement échappé à tout contrôle. Ce qu'il y a au Liban, ce sont des protestations, et même une contestation, celle du régime confessionnel. En Irak, c'est d'insurrection qu'il convient de parler. Mais d'une insurrection qui pour massive et sanglante qu'elle soit n'a fait que tourner en rond. Si la classe politique est honnie dans son ensemble, on ne voit pas le début du commencement de son renouvellement. Economiquement parlant, l'Irak aussi est en faillite. Mais du moins lui ne compte-t-il pas sur l'aide étrangère, à la différence du Liban, lequel d'ailleurs se la voit refuser, aussi longtemps en tout cas qu'il ne se sera pas donné un gouvernement et qui ne soit pas contesté, lui.

M. H.

Qu'est-ce qu'un coronavirus ?

LES CORONAVIRUS forment un groupe de virus dont les premiers représentants ont été identifiés au milieu des années 1960. Leur nom provient des prolongements en forme de couronne situés à leur surface. Ils provoquent des infections respiratoires chez l'homme et chez l'animal, ainsi que des atteintes gastro-entériques pour ce dernier. Selon le type de virus, ces infections sont d'une gravité très variable puisqu'elles vont du simple rhume à des syndromes provoquant une détresse respiratoire et la mort. La famille des coronavirus humains comptait jusqu'à présent six membres : quatre donnant des infections respiratoires généralement bénignes et deux provoquant des pneumonies : le SRAS-CoV, responsable du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), et le MERS-CoV, à l'origine du syndrome respiratoire du Moyen-Orient.

L. N.

Séisme à Jijel

Les ministres de l'Intérieur et de la Solidarité nationale sur place

■ Les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud et de la Solidarité nationale, la Famille et la Condition de la femme, Kaouter Krikou, se sont rendus avant-hier dans la commune d'El Aouana, (20 km à l'ouest de Jijel) pour s'enquérir de la situation dans la région suite au séisme enregistré dans la région.

Par Walid B.

Dans une déclaration à la presse au centre-ville d'El Aouana, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de



PH > D.R.

l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, relevant que «le président de la République Abdelmadjid Tebboune suit de près la situation à Jijel depuis l'annonce de ce séisme» a mis en avant la nécessité pour les commis de l'Etat «de se mobiliser à tous les niveaux pour faire face à

toute éventualité afin d'assurer et porter assistance et réconfort aux citoyens». «Je saisis l'occasion pour m'adresser à tous les responsables leur demandant d'être vigilants et prêts dans la nouvelle Algérie à toute urgence» soulignant que «l'Etat à travers ses institutions sera

toujours présent aux côtés des citoyens dans toute circonstance et tout moment», a-t-il ajouté. M. Beldjoud a relevé qu'«aucune perte humaine ou matérielle n'a été signalée suite à ce séisme» indiquant que le mouvement de panique observé parmi les citoyens «était normal en pareil

cas». De son côté, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et la Condition de la femme, Kaouter Krikou, assurant de l'appui de l'Etat à travers ses institutions aux citoyens dans toute situation d'urgence, a souligné que «sa présence avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec les citoyens». Une cellule de crise supervisée par le wali de Jijel a été installée et ses membres ont procédé à des inspections de terrains pour relever d'éventuels dégâts engendrés par le séisme, avait déclaré le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Aouana, Merouane Boufenissa. Un tremblement de terre de magnitude 4.9 sur l'échelle ouverte de Richter et dont l'épicentre a été localisé en mer à 05 km au bord-est d'El Aouana, a été enregistré vendredi matin à 08h24 dans la wilaya de Jijel, avait indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué, rappelle-t-on.

W. B./APS

RND

Le prochain congrès «sera une épreuve pour franchir une nouvelle ère»

Le secrétaire général par intérim du parti Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi a affirmé, vendredi à Alger, que le prochain congrès prévu mars prochain sera «une épreuve pour franchir une nouvelle ère dans le cadre d'une vision permettant davantage d'interaction avec les différentes variantes que connaît le pays». S'exprimant lors de l'installation de la commission nationale pour la préparation du congrès extraordinaire du parti, M. Mihoubi a précisé que le prochain congrès sera également une épreuve pour franchir une nouvelle ère dans le cadre d'une vision permettant davantage d'interaction avec les différentes variantes

que connaît le pays, populaires notamment». «Ce congrès apportera un plus en attirant les jeunes forces politiques», a mis en avant M. Mihoubi, soulignant que le RND «projette d'aller le plus loin possible afin de présenter des nouveaux concepts pour se rapprocher des milieux populaires». Dans le même sillage, le SG par intérim a souligné que «sa formation envisage se repositionner aux côtés du peuple en toute liberté recourant à l'autocensure, chose qui sera démontrée durant le congrès». «Le RND devrait être capable de se transformer et d'interagir positivement avec les derniers développements que connaît le pays», a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : «Nous ne voudrions

pas d'un parti dont l'activité se limite à la participation aux échéances électorales mais plutôt une formation politique qui a une pensée activant tout au long de l'année». «Des efforts sont consentis en vue de restituer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat et renouer des liens entre les deux parties», a-t-il fait savoir, ajoutant que «le peuple doit être optimiste quant au retour de l'Algérie à la place qui lui sied». «La concrétisation de cet objectif n'incombe pas seulement au président de la République. C'est la responsabilité de toutes les institutions de l'Etat», a souligné l'ancien ministre de la Culture. Mettant en exergue les efforts consentis par

l'Etat en vue de rassurer l'opinion publique concernant l'amélioration progressive de la situation, réaffirmant que son parti «tâchera à ce que l'Algérie renouera avec le progrès dans tous les domaines». Concernant la révision de la Constitution, M. Mihoubi qualifie cette démarche «d'étape positive importante, car nous voulons que les Algériens s'impliquent pour servir l'avenir des générations et de l'Algérie». S'agissant de la situation socio-économique du pays, le SG par intérim du RND a indiqué qu'elle «suscite de grandes appréhensions chez tout un chacun». Le RND «attend la présentation du prochain plan d'action du gouvernement qui, nous espérons, est à

même de relever les véritables défis». Dans ce cadre, M. Mihoubi a souligné que le rassemblement salue l'action de la diplomatie algérienne visant à protéger la sécurité et la stabilité de l'Algérie et aider les Libyens à surpasser leur crise. Au plan organisationnel, les membres de la commission de préparation du prochain congrès extraordinaire du rassemblement qui compte 184 membres s'attellent à préparer la feuille de route du congrès et les rapports qui seront soumis au débat. La date de la tenue du congrès extraordinaire peut être avancée d'une journée, soit les 18 et 19 mars prochain pour des raisons organisationnelles, selon M. Mihoubi.

Ghani Y.

Réalisation de l'entente nationale

Mokri : le MSP participera au processus de réformes par des propositions

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a affirmé, vendredi à Alger, que son parti participera au processus de réformes nationales à travers la formulation de «propositions subjectives et constructives» à même de contribuer à la réalisation de l'entente nationale et du développement global dans différents domaines. «Le MSP sera un partie prenante dans le dialogue collectif consacré au processus de réformes nationales auxquelles a appelé le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'édification d'une Algérie nouvelle conformément au référentiel du communiqué du 1er

nombre servant l'intérêt de tous notamment les générations futures», a fait savoir M. Mokri dans une allocution prononcée lors des travaux de la 4e session ordinaire du conseil national consultatif, soulignant l'importance de l'amendement de la Constitution et l'actualisation de toutes les autres lois. Il a affirmé, dans ce cadre, que son parti politique contribuera, aux côtés des parties concernées, à «l'enrichissement de la Constitution à travers la formulation de proposition relatives essentiellement à la nature du régime politique et la majorité parlementaire, la régularité et la transparence des élections et la lutte contre la corrup-

tion, outre le rôle de la société civile, la création d'associations, l'indépendance de la justice, la liberté de l'expression et l'ancrage des principes de citoyenneté et d'une véritable démocratie». Evoquant le Hirak populaire, le président du MSP a mis en avant les résultats réalisés par ce Mouvement, appelant au rejet de la haine, du régionalisme et du racisme, outre de renforcer l'unité nationale. Il a souligné la nécessité d'adopter une vision globale pour renforcer la cohésion sociale et préserver l'histoire, la culture et la civilisation de la nation, mettre fin au régionalisme et renforcer l'appartenance maghrébine, arabe et islamique et œuvrer

en faveur du renforcement du partenariat avec l'Afrique et avec les autres pays au service des intérêts communs. Par ailleurs, M. Mokri a insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre la corruption qui s'est infiltrée, au cours des dernières années, dans tous les domaines et les secteurs, soulignant que l'éradication de ce phénomènes dangereux, qui nécessite beaucoup de temps et la conjugaison des efforts de toutes les compétences et les hommes fidèles et intègres. Concernant le volet économique, il a souligné l'importance de la contribution de tous pour réaliser le développement global et œuvrer pour éviter la dette et ren-

forcer et consolider les entreprises économiques et soutenir l'investissement locale et externe, et la création des postes d'emploi et la lutte contre la pauvreté et la marginalisation à travers la présentation de visions et de projets claires et étudiés ainsi que l'exploitation des compétences et le renforcement de la bonne gouvernance. Par ailleurs, M. Mokri a insisté sur la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité du pays des menaces extérieures, saluant les initiatives pacifiques de l'Algérie visant à trouver une solution à la crise libyenne dans le cadre d'un dialogue pacifique unissant les libyens.

Malik N.

Agriculture

Hausse de production durant la campagne 2017-2018

■ Plusieurs filières agricoles ont connu des hausses de production durant la campagne agricole 2017-2018, en comparaison avec la précédente 2016-2017, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Malek M.

Il s'agit des céréales, des cultures industrielles, les maraîchères, les fourrages, les agrumes, les dattes, les viandes blanches et le miel. Cependant, des baisses ont caractérisé les produits de certaines autres filières agricoles, à savoir, les olives, les figues, les viandes rouges, les cultures fruitières à l'exception des abricots, le lait et la laine. La campagne agricole 2017-2018 a été marquée par une «importante» production évaluée à 60,57 millions de quintaux de céréales (toutes catégories confondues) contre 34,7 millions de quintaux enregistrés durant la campagne agricole 2016/2017, soit une hausse de 75% (plus de 25 millions de quintaux), selon les données statistiques de l'ONS. Cette hausse de la production céréalière d'hiver incombe la production de blé dur qui a atteint 31,8 millions de quintaux, contre 19,9 millions de quintaux marqués durant la campagne précédente, soit une hausse de 60%. Elle est due aussi à la production de l'orge, qui est passée de 9,7 millions de quintaux à 19,6 millions de quintaux, en hausse de 102% durant la même période de comparaison. Quant au blé tendre, l'ONS fait état d'une production atteignant 8 millions de quintaux contre 4,4 lors de la campagne agricole antérieure, soit une augmentation de 80%. S'agissant de la production de l'avoine, elle a atteint 1,18 millions de quintaux contre 0,64 millions de quintaux lors de la campagne agricole antérieure, soit une augmentation de 84%. Pour les céréales d'été, leur production est passée de 76 060 quintaux à 91 340 quintaux, soit une croissance de 20%, selon l'ONS. Par ailleurs, la production des cultures agricoles industrielles a affiché une croissance de 26% par rapport à la campagne précédente. La production de la tomate s'est élevée à 15 406 655 quintaux pour la campagne agricole 2017/2018, contre 12 097 326 quintaux la campagne précédente, soit 27% de plus. De même pour l'arachide et le tabac, leurs productions



PH.D.R.

ont affiché des hausses respectives de 17% et 4%. Concernant la production légumineuse (toutes espèces confondues), elle a été évaluée à 1 376 378 quintaux contre 1 072 494 pour la campagne écoulée, soit un taux de croissance positif de 28%, souligne l'ONS. Selon les données de l'Office, toutes les espèces ont vu leur production en hausse à savoir les haricots secs (90%), les lentilles (55%), les pois chiches (30%), les fèves-féveroles (17%) et pois secs (16%). S'agissant de la production nationale des cultures maraîchères, elle a augmenté à 136,57 millions de quintaux, contre 130,2 millions de quintaux en 2017, soit une hausse de 5%. Par espèce, cette augmentation indique des taux de croissances positifs oscillants entre 1% et 64%. Les meilleures croissances concernent principalement l'ail (64%), petits pois (42%), courgettes (26%), choux fleurs (19%),

choux verts (17%) et aubergines (17%). «En dépit de la hausse de la production nationale (+5%) en 2018, quelques espèces ont affiché des croissances négatives (haricots verts -5%, autres légumes -3%, oignons -1% et poivrons -1%)», ajoute l'Office national. Pour ce qui est de la production fourragère, elle a atteint un total de près de 48,8 millions de quintaux, en hausse de 20% comparativement à la campagne antérieure. Les fourrages artificiels, qui s'accaparent la plus grande part de l'ensemble des productions fourragères (83%), ont atteint plus de 40 millions de quintaux en 2018, soit une hausse de 15% par rapport à l'année écoulée. Pour les agrumes, leur production globale a connu aussi une tendance haussière. Ils totalisent près de 14,8 millions de quintaux durant la campagne agricole 2017/2018, en hausse de 10% comparativement à la saison 2016/2017.

Cette hausse est due essentiellement à l'évolution de la production d'oranges, soit 12% par rapport à la saison par rapport à la saison agricole 2017. Ainsi, la hausse la plus importante concerne les oranges qui a atteint près 11,3 millions de quintaux, suivi de celle de la clémentine de 2,17 millions de quintaux et enfin le citron avec près de 790 000 quintaux. Pour ce qui est de la production de dattes, elle a été estimée à 10,9 millions de quintaux, soit un taux de croissance positif de 3%, comparativement à la campagne écoulée. Près de 54% de la production provient des fameuses dattes algériennes «Deglet-Nour», suivi de celle des dattes sèches (28%) et le reste, soit 18% de dattes molles. Par variété, cette croissance est attribuée à la Deglet Nour et les dattes sèches respectivement de 5% et 4%. La production d'olives a atteint 8,6 millions de quintaux contre 6,80 millions de quintaux

en 2016/2017, en hausse de 26%, soit un gain en volume de 1 763 239 quintaux d'olives. Quant au miel, sa production a été estimée en 2018 à près de 7 324 tonnes, contre 6 123 tonnes en 2017, soit une croissance de 19,6%.

Recul de l'ensemble des cultures fruitières

Selon les données de l'ONS, la production de l'ensemble des cultures fruitières a été évaluée à 14,8 millions de quintaux, marquant une baisse de 2% par rapport à la campagne 2016/2017. Cette baisse est principalement attribuée à la régression des trois premières espèces qui constituent près de 60% de la production globale à savoir les pommes (33%), les poires (13,5%) et les pêches (12,9%) dont les productions ont fléchi respectivement de -1%, -16% et -4%, explique l'Organisme des statistiques. En revanche, la production d'abricots qui constitue plus de 16% de la production globale a relevé un taux de croissance positif de 2% par rapport à 2017. La production des figues a diminué de (-15%), soit une perte de 194.705 quintaux. Par ailleurs, l'Office note que l'effectif global du cheptel (toutes races confondues), s'est établi en 2018 à 36 013 296 de têtes, avec prédominance de la race ovine soit près de 80%. Comparativement à 2017, l'effectif global n'a enregistré que 173 528 têtes de plus, soit l'équivalent de 0,5% seulement. Cette hausse est imputable à la race ovine qui s'est distinguée par une augmentation de 330 392 têtes de plus par rapport à 2017, explique l'ONS. S'agissant de la production des viandes rouges, elle atteint près de 529.012 tonnes au cours de 2018, soit une diminution de 2,7% par rapport à 2017. Pour les viandes blanches, la production s'est établie à près de 540 369 tonnes, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année écoulée. En matière de production de lait, les réalisations cumulées de l'exercice 2018 font état de 4,21 milliards de litres de lait dont 933 496 millions de litres collectés. Comparativement à l'exercice 2017, la production du lait a marqué des régressions de 6,9% et -4,4% respectivement pour la production et la collecte. La production d'œufs de consommation a été marquée également par un recul de -4,4%. En effet, elle est passée d'une production évaluée à 6,57 milliards d'unités en 2017 pour atteindre 6,28 mds d'unités en 2018. Enfin, la production de la laine, elle s'est établie à 37.048,5 tonnes en 2018, contre 38.238,1 tonnes en 2017, soit un repli de -3,1%. M. M./APS

Selon l'ONS

Le taux d'inflation moyen annuel à 2,0%

Le taux d'inflation en Algérie est resté stable à 2,0% sur un an en décembre, soit le même taux enregistré en novembre dernier, a-t-on appris de l'Office national des statistiques (ONS). Ce taux est calculé sur la base de l'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à décembre 2019, c'est-à-dire la variation de la moyenne des prix durant la période allant de janvier à décembre 2019 par rapport à la même période de l'année 2018. Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont affiché une stagnation en décembre comparativement à

novembre 2019, selon les chiffres de l'ONS. Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 0,3% sur un mois. Les produits agricoles frais ont également reculé de 1%, tiré notamment par la chute des prix de volaille (-17,7%), des fruits (-13,0%) et des œufs (-6,0%). Toutefois, certains produits, relevant de la même catégorie, ont connu des hausses de prix, notamment les légumes qui ont progressé de 6,8%. Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont évolué de +0,4%. Les prix des produits

manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,4% en décembre par rapport au mois de novembre 2019, alors que les services ont affiché une relative stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix des produits de l'habillement et chaussures se sont appréciés légèrement de 0,8%, ceux des meubles et articles d'ameublement de 1,5% et les produits de la santé et hygiène corporelle de 0,3%. Le reste des groupes de biens et services se caractérise, soit par des variations modérées, soit par des stagnations, note encore l'ONS.

Salem K.

Le dédoublement de voies de certains axes routiers, une action prioritaire

■ La programmation de travaux d'entretien et de projets de dédoublement de certains axes routiers à dense trafic est soulignée comme action prioritaire par la commission de développement, de l'équipement, de l'investissement et de l'emploi de l'APW d'El-Oued.



Par Nassima A.

Dans un rapport présenté à la dernière session de l'APW, la commission a relevé que 30% des routes nationales à forte densité de circulation sont en «mauvais» état, requérant la mobilisation de tous les moyens pour leur réhabilitation, ainsi que la projection de nouvelles opérations de routes à double voies pour éradiquer les points noirs qui y sont relevés. La commission impute aussi, dans son rapport, les fréquents accidents de circulation ayant engendré, quasi-quotidiennement, des victimes, à l'état déplorable des axes routiers, état de fait qui nécessite, selon elle, la programmation d'opérations de réhabilitation et d'entretien du réseau routier national, seules connexions de la wilaya pour la circulation des personnes et le transport de marchandises, notamment les produits agricoles et industriels. La dégradation de l'état des routes a été aussi à l'origine de fréquents mouvements de protestation de citoyens des communes des régions d'El-Oued et d'Oued-

Righ, notamment à la suite des accidents de circulation ayant endeuillé de nombreuses familles. Le président de l'APW d'El-Oued, Ryad Benali, avait, à mout reprises, et en réponse aux préoccupations des citoyens de la wilaya, sollicité les instances centrales pour l'inscription de projets de dédoublement de voies des routes nationales, notamment les RN-3, RN-48 et RN-16. Le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya, Bachir Herrane, a rappelé, pour sa part, que la wilaya s'était vue accorder une opération de dédoublement d'une tranche de 35 km de la RN-48 longue de 125 km. Lancés en juillet de 2018, les travaux, qui sont à 35% d'avancement, ont également porté sur la correction de la largeur de cet axe reliant Guemmar et Still (nord d'El-Oued), en plus d'un autre axe de 20 km à être dédoublé sur la RN-3, qui traverse sur 127 km les territoires de sept communes de la région d'Oued-Righ, et dont les travaux ont été lancés en février 2019, pour être livrés début avril prochain (2020), a-t-il ajouté. Selon le DTP, d'autres enveloppes ont été consacrées l'année dernière

à la réalisation de deux opérations de réhabilitation et d'entretien d'un linéaire de 24 km des routes nationales et de renforcement d'une distance de 54 km. A ces efforts de modernisation des voies et routes de la wilaya d'El-Oued, s'ajoute la réception en 2016 de l'étude technique de dédoublement des RN-3, RN-48 et RN-16, en attendant les financements pour le lancement des travaux. Le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaid, a, dans ce cadre, tenu plusieurs rencontres avec les représentants de la société civile pour l'examen des préoccupations afférentes notamment à la question de dédoublement des routes nationales, notamment les RN-3 et RN-48, fréquemment à l'origine de mouvements de protestation de citoyens. Le chef de l'exécutif de la wilaya a rassuré les citoyens quant à la prise en charge de leurs préoccupations, tout en mettant l'accent, lors de ses tournées d'inspection, sur la nécessité d'hâter le rythme des travaux et le renforcement des chantiers en main-d'œuvre suffisante.

Le dense trafic routier

quotidien, facteur d'insécurité routière

Le réseau routier national (RN-3, RN-48 et RN-16) traversant le territoire de la wilaya d'El-Oued connaît un trafic soutenu, de véhicules légers et lourds, à l'instar de la RN-3 qui enregistre le passage quotidien de plus de 8.000 véhicules, dont 60% de poids lourds, suivi de la RN-48 avec un trafic de plus de 9 000 véhicules/jour, dont 50% de poids lourds. Des statistiques similaires ont aussi été relevées au niveau de la RN-16 constituant l'entrée Est de la wilaya d'El-Oued et un axe de transit pour les passagers en provenance du poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, selon les données de la DTP. Abondant dans ce sens, le directeur de la protection civile d'El-Oued a fait le parallèle entre le trafic routier intense et la hausse des accidents de circulation sur ces axes de chaussée unique à double sens. Le commandant Ahmed Badji a signalé, à titre illustratif, que l'année 2019, à elle seule, a connu 408 accidents sur les trois axes nationaux précités (RN-3, 16 et 48) ayant entraîné la mort de 30 personnes et fait 535 blessés, soit près de 92% des accidents sur les routes nationales de cette wilaya qui en compte six. Six routes nationales traversent le territoire de la wilaya El-Oued, à travers un réseau de 686,15 km, selon le même responsable qui relève que 48% des accidents de circulation ont été enregistrés sur les chemins de wilaya et routes communales, en majorité dans les agglomérations urbaines, entraînant le décès de 13 personnes. M.Badji a rappelé le dernier accident en date, survenu le 19 janvier courant sur la RN-3, suite à la collision de deux autobus, ayant fait 13 victimes et 59 blessés. Voie d'accès vers l'Est du pays pour plusieurs wilayas du Sud du pays, la wilaya d'El-Oued, traversée par trois routes nationales, en plus de sa position stratégique sur la RN-16 reliant les wilayas de Tébessa et Ouargla, via sept communes de la wilaya d'El-Oued. La RN-3 constitue

également une connexion, sur le flanc Nord, entre El-Oued et Ouargla, via sept communes de la wilaya d'El-Meghaïer, en plus de la RN-48, une des plus importantes routes nationales, reliant El-Oued au Nord du pays et longeant également cinq communes. Mitoyenne à cinq wilayas (Tébessa, Khenchela, Biskra, Ouargla et Djelfa), la wilaya d'El-Oued tisse d'importantes connexions avec d'autres wilayas à travers des échanges commerciaux et industriels, notamment en matière d'écoulement des produits agricoles. Frontalière aussi avec la Tunisie, la wilaya d'El-Oued est devenue ces dernières années une destination privilégiée pour les frères tunisiens et étrangers, transitant via le poste frontalier terrestre de la commune de Taleb-Larbi, en plus de constituer une voie d'accès des algériens, de différentes régions du pays, à destination de la Tunisie.

N. A./APS

M'sila Production de plus de 300 000 quintaux de viandes blanches en 2019

UNE QUANTITÉ de 320 000 quintaux de viandes blanches a été produite au titre de la saison agricole 2019 à M'sila, contre un peu moins de 300 000 quintaux en 2018, ont annoncé les services de la wilaya. Cette évolution, jugée «encourageante», est le résultat de nombreux facteurs parmi lesquels le soutien apporté par l'Etat à la modernisation des batteries d'élevage, la multiplication des actions de vulgarisation technique et la reprise des activités de nombre d'aviculteurs ayant abandonné cet élevage au cours des dernières années, a précisé la même source. Cette croissance en production a influé positivement sur les prix des viandes blanches, cédées à 200 DA le kg, contre plus de 250 DA en 2018, a-t-on expliqué. L'activité de la roisserie ne cesse de s'accroître car on a enregistré à M'sila, au cours des trois années précédentes, l'entrée en activité de plus de 200 commerçants spécialisés dans ce domaine, a-t-on noté. La filière avicole est appelée à connaître, au cours des prochaines années, un dynamisme accru susceptible de transformer la wilaya en pôle national d'aviculture à même de générer près de 3 000 emplois liés à cette activité, ont rappelé les services de la wilaya.

R. R.

Ouargla

Plus de 2 470 hectares jusqu'ici emblavés

Au moins 2 478 hectares de terres ont été emblavés jusqu'ici à travers la wilaya de Ouargla, dans le cadre de l'actuelle campagne labours-semences qui tire à sa fin, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette superficie se répartit entre 1 928 ha consacrés au blé dur, 385 ha au blé tendre et 165 ha à l'orge, irrigués sous pivots (104 appareils), a relevé la DSA, en précisant que la céréaliculture se concentre dans cinq régions de la wilaya (Ngoussa, Sidi-Khouiled, Hassi-Messaoud, Ouargla et

El-Hedjira). Ce type de culture est introduit pour la première fois dans la région de Touggourt, qui lui consacre cette année une surface de 20 ha au niveau de la zone agricole d'El-Aânat, a-t-on ajouté. Au moins 53 agriculteurs activant cette année dans le domaine de la céréaliculture ont bénéficié de 5 487 quintaux de semences, selon les services de la DSA qui font part aussi de la mobilisation de 15.073 quintaux d'engrais pour les besoins de la campagne labours-semences lancée en septembre dernier. En

marge de la campagne précitée, des journées d'études et des rencontres de sensibilisation ont été initiées en direction des agriculteurs sur l'utilisation rationnelle des engrais, des produits phytosanitaires et des insecticides, ainsi que sur les techniques d'exploitation des pivots d'irrigation. Des sorties sur le terrain sont également organisées par la DSA pour accompagner les agriculteurs et leur prodiguer des conseils leur permettre d'améliorer la qualité et les rendements de leur production.

Samy T.

Tunisie

Fakhfakh : la formation du gouvernement «associe les parties politiques qui défendent les valeurs de la révolution»

■ Le Chef du gouvernement désigné en Tunisie, Elyes Fakhfakh, a fait part de son engagement à former une équipe réduite, ne dépassant pas 25 membres, affirmant qu'il associe les parties qui ont voté lors du deuxième tour de la présidentielle en faveur des valeurs de la révolution défendues par Kais Saïed.

Par Moncef Gh.

« Une équipe qui sera cohérente, efficace et composée de hautes compétences reflétant le caractère décisif de l'étape avec une présence respectable de la femme et des jeunes », a assuré M. Fakhfakh lors d'une conférence de presse, vendredi à Dar Dhiata.

Elyes Fakhfakh, cité par l'Agence TAP, a indiqué que la constitution du soutien politique associe les parties politiques qui ont voté lors du deuxième tour de la présidentielle en faveur des valeurs de la révolution défendues par le président Kais Saïed.

Fakhfakh qui dit avoir défini la base de la coalition gouvernementale, soutient qu'il y aura des partis qui seront forcés dans l'opposition. « Il n'y a pas de démocratie sans opposition », a-t-il fait observer.

Il a mis l'accent sur l'application ferme de la loi ainsi que sur la moralisation et la rationalisation de la vie politique pour remédier à la perte de confiance dans les institutions de l'Etat et entre les acteurs politiques, appelant ces derniers à assumer leur responsabilité dans un esprit de confiance et de respect pour l'intérêt général du pays.

Fakhfakh a souligné que sa désignation doit marquer le début d'une nouvelle étape basée sur la cohérence et la cohésion entre les deux têtes de l'Exécutif et entre l'Exécutif et le Législatif.

Le Chef du gouvernement désigné a insisté sur l'élargissement du soutien politique au gouvernement et sur la mobilisation des rangs pour relever les défis nationaux et régionaux. Dans ce sens, il a tenu à préciser qu'il ne cherche pas l'approbation du gouvernement autant qu'un soutien politique large « pour gouverner avec moi ».

Sur un autre plan, Fakhfakh a



indiqué que la priorité pour la prochaine étape sera accordée à la concrétisation de la transition économique et sociale. Il a insisté sur le besoin d'œuvrer à satisfaire les attentes des Tunisiens et des catégories faibles, de redonner espoir aux jeunes, loin des calculs politiques étriqués.

Il a rappelé que les concertations ont démarré avec les différentes parties sur la formation de la prochaine équipe et de son programme d'action.

La désignation de Elyes Fakhfakh intervient suite à l'invalidation, le 10 janvier, par le Parlement, du gouvernement proposée par Habib Jemli, après un processus qui s'est étalé sur un mois et demi.

L'article 89 de la Constitution stipule que le président de la République engage, dans un délai de dix jours, des consultations avec les partis, les coalitions et les groupes parlementaires,

en vue de charger la personnalité la mieux à même d'y parvenir de former un gouvernement, dans un délai maximum d'un mois.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis : les Etats-Unis se tiennent aux côtés de la Tunisie dans la sécurisation de ses frontières

L'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis, Donald Blome, a réaffirmé l'engagement de son pays à continuer de se tenir aux côtés de la Tunisie et à appuyer ses efforts en matière de sécurisation de sa frontière avec la Libye, rapporte l'agence tunisienne TAP.

Reçu, vendredi, par le ministre de la Défense nationale par intérim, Mohamed Karim Jamoussi, le diplomate améri-

cain s'est félicité du niveau «excellent» atteint par la coopération bilatérale, particulièrement dans le domaine militaire, ajoute la même source.

Par ailleurs, Blome a «salué les pas franchis par la Tunisie sur la voie de la transition démocratique et ce, a-t-il dit, en dépit de plusieurs difficultés économiques, sociales et sécuritaires», réitérant l'engagement de son pays à «tout mettre en œuvre» pour aider la Tunisie à mener à bien sa transition économique.

«Les Etats-Unis aideront la Tunisie dans sa relance économique», a-t-il promis.

Cité dans un communiqué du ministère, le ministre de la Défense nationale par intérim s'est félicité d'un partenariat «stratégique» établi entre la Tunisie et les Etats-Unis, saluant «le soutien de l'administration américaine en matière de sécurisation des frontières» terrestres

et maritimes de la Tunisie, à la faveur de la mise en place d'un système de surveillance électronique fixe et mobile et d'un système de surveillance des côtes.

La coopération bilatérale porte également sur la formation, l'entraînement, le renseignement et le renforcement des équipements, a souligné le ministre.

«Les Etats-Unis sont un pays ami de la Tunisie et un partenaire essentiel pour relever les défis communs, dont en premier lieu la sécurisation des frontières», a-t-il dit.

Sur un autre plan, le ministre a affirmé que la Tunisie compte sur l'appui des pays, organisations et instances concernées en cas d'un nouvel afflux de réfugiés en prévalence de Libye.

Exercice militaire conjoint entre les marines tunisienne et française

Un exercice militaire conjoint a eu lieu entre la marine nationale et les forces navales françaises au large des côtes-nord de la Tunisie, rapporte vendredi l'agence tunisienne TAP.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'exercice a impliqué le patrouilleur tunisien de haute mer «Syphax 611» avec «Le Dixmude L9015», un porte-hélicoptères amphibie de la marine nationale française.

L'exercice vise à «renforcer les capacités opérationnelles des deux forces navales en matière de lutte contre les activités illicites en mer et de coordination dans le domaine du contrôle maritime», précise le communiqué. M. Gh./APS

Futsal/CAN à Laâyoune occupée

Une violation flagrante du droit international

Le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental a condamné l'intention de la Confédération d'Afrique de football (CAF) d'organiser la CAN-2020 de futsal dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune, en complicité avec les autorités d'occupation marocaines.

Le Mouvement nigérian a affirmé, dans un communiqué publié vendredi par l'Agence SPS, qu'«aucun pays au monde ne reconnaît la prétendue souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental», considérant que «la tentative de Rabat, avec l'aide de la CAF, de tromper le monde en organisant un tournoi sportif dans la ville de Laâyoune, qu'il occupe militairement, est une violation flagrante du droit international».

Le communiqué a indiqué également que la position et les décisions de l'Union africaine (UA) à cet égard sont «claires», car l'UA a condamné de telles manifestations dans les territoires occupés du Sahara occidental sous le nom de «Crans Montana».

La déclaration du Mouvement nigérian condamne également «la politique menée par l'occupation marocaine, qui est passée de l'occupation militaire au pillage des ressources naturelles et enfin à l'utilisation du

sport comme une autre arme pour légitimer l'occupation».

«Afin d'éviter ce type de décision embarrassante à l'avenir, la Confédération africaine de football (CAF) doit adopter les cartes officielles approuvées par l'Union africaine ou les Nations unies pour déterminer le lieu des événements sportifs», a indiqué le mouvement dans son communiqué.

Le communiqué indique que «le Mouvement n'a aucun problème à organiser des manifestations sportives dans les territoires marocains, mais s'il dépasse ses frontières internationalement reconnues pour organiser un événement, il sera condamné et considéré comme une violation du droit international».

Plusieurs pays et organisations ont dénoncé la persistance du Maroc à organiser cette compétition dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune, s'opposant vigoureusement à une démarche qui ignore la légalité internationale et les résolutions onusiennes relatives au règlement du conflit au Sahara occidental.

En réaction à la persistance du Maroc, puissance occupante, à maintenir cette compétition continentale à Laâyoune occupée, la

Fédération sud-africaine de football (SAFA) a annoncé le retrait de son équipe nationale de ce rendez-vous continental, alors que l'Algérie, à travers sa Fédération de football (FAF), a dénoncé cette domiciliation auprès de la Confédération africaine de football (CAF), exprimant également son entière «opposition».

Pour la Fédération sud-africaine, «la SAFA a décidé de déclarer forfait (...) car le Maroc persiste à organiser le tournoi à Laâyoune, qui se situe dans le Sahara occidental occupé», a indiqué un communiqué de la Fédération, tout en se disant «conscients du risque d'amende qu'inflige la CAF et d'autres répercussions faisant suite à notre décision». «Le Maroc reste une puissance occupante au Sahara occidental, illégalement, et le gouvernement sud-africain ne reconnaîtra jamais la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental».

Pour sa part, la Fédération algérienne de football a adressé une lettre au président de la CAF dans laquelle elle «dénonce et s'oppose» à la domiciliation de la CAN de futsal 2020 (28 janvier - 7 février) par le Maroc dans la ville sahraouie occupée de Laâyoune.

Kamel L.



Selon un responsable chinois

L'Iran «ne viole pas» le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

■ Pékin s'est dit persuadé que l'Iran «ne viole pas» le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), a souligné le directeur général du Département du contrôle des armements du ministère chinois des Affaires étrangères, Fu Cong.

Par Rosa C.

S'exprimant lors d'une réunion informelle de la Commission mixte du Plan d'action global (JCPOA), M. Fu Cong, cité par l'agence iranienne de presse, IRNA a indiqué que «l'Iran respecte les règles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), rien ne prouvant qu'il viole le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires». La réunion a été lancée par la Chine et s'est tenue à Bruxelles mercredi. Le diplomate chinois a souligné la



PH. > D. R.

nécessité de préserver l'accord nucléaire, estimant que «l'atmosphère est toujours disponible» pour les efforts diplomatiques, et que l'Iran «n'a pas violé ses obligations envers le traité TNP». Le responsable chinois a ajouté que son pays «appelle toutes les parties à gérer les différends et à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder l'accord nucléaire et respecter ses obligations». Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang, a précédemment exprimé le regret de son pays pour la décision de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne d'activer le mécanisme de règlement des différends dans le cadre du JCPOA, estimant que «cela n'aide pas à atténuer l'escalade des tensions».

R. C.

Irak

Les forces de sécurité délogent des manifestants antigouvernementaux

Les forces de sécurité irakiennes ont délogé hier des manifestants hostiles au pouvoir qui occupaient des rues et des places de Baghdad et d'autres villes du sud du pays, ont rap-

porté des correspondants de l'AFP. La veille, le leader chiite Moqtada Sadr avait organisé un grand rassemblement à Baghdad pour réclamer le départ des troupes américaines d'Irak. Il avait ensuite annoncé qu'il ne soutenait plus le mouvement de contestation, largement dominé par la jeunesse, qui réclame depuis le 1er octobre de profondes réformes politiques. Les manifestants antigouvernementaux, éclipsés ces dernières semaines par la montée des tensions entre Washington et Téhéran, craignaient aussi qu'un retrait du soutien de Moqtada Sadr, un puissant homme politique, n'affaiblisse leur mouvement. Dans la ville portuaire de Bassora, dans le sud de l'Irak, les forces de sécurité ont dispersé hier des manifestants installés dans un campement. Leurs tentes ont été brûlées avant que des employés municipaux nettoient la place, selon un journaliste de l'AFP. Dans les villes de Hilla, Diwaniya, Kut et Amara, des correspondants de l'AFP ont vu des manifestants démonter leurs tentes. A Baghdad, les forces de sécurité ont dispersé des sit-ins notamment sur la place Tayaran et le pont al-Ahrar, a annoncé le commandement militaire de la capitale. Six manifestants ont été blessés, selon une source médicale. Depuis lundi, des manifestants bloquaient la place Tayaran, brûlant des pneus et dressant des barricades, pour faire pression sur le gouvernement. Le pont al-Ahrar, partiellement occupé depuis le début du mouvement, enjambe le Tigre et relie l'est de Baghdad aux quartiers de l'ouest, où se trouve la Zone verte ultrasécurisée, qui abrite les sièges des ins-

titutions et l'ambassade américaine. Ce pont est proche de la place Tahrir, point de ralliement de la contestation où des milliers de manifestants antigouvernementaux s'étaient à nouveau rassemblés vendredi. Des manifestants ont raconté hier à l'AFP avoir entendu des tirs alors que la police tentait de les éloigner avec des fumigènes. Une source policière a cependant déclaré que les forces de l'ordre n'avaient pas l'intention de vider la place. Vendredi également, Moqtada Sadr avait rassemblé des milliers de ses partisans à Baghdad pour réclamer le départ des 5 200 soldats américains stationnés dans le pays. Le sentiment anti-américain en Irak s'est ravivé depuis le tir de drone mené par les États-Unis qui a tué le 3 janvier à Baghdad le général iranien Qassem Soleimani, émissaire de Téhéran en Irak, et Abou Mehdi al-Mouhandis, son lieutenant irakien. Le leader chiite, qui dirige le plus gros bloc au Parlement et contrôle plusieurs ministères occupés par ses alliés, a soutenu le mouvement antigouvernemental à ses débuts. Vendredi, il a annoncé sur Twitter qu'il ne s'impliquerait plus dans la contestation. Police aux frontières des Etats-Unis

L'Irak condamne le traitement «illégal et inhumain» de ses citoyens

L'Irak a condamné samedi le traitement «illégal et inhumain» de ses citoyens par la police aux frontières des Etats-Unis, après que des médias américains ont rapporté l'expulsion d'un étudiant iranien pourtant détenteur d'un visa

valide. «De telles mesures absolument discriminantes fondées sur (...) la nationalité ou la religion vont à l'encontre des lois internationales et des principes des droits humains», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien, Abbas Moussavi. Des médias américains ont rapporté lundi qu'un étudiant iranien qui se rendait à l'université de Boston (est) a vu son visa annulé à l'aéroport de la ville et a été expulsé par des responsables de l'immigration. «Ces personnes ont été interrogées par la police aux frontières de l'Amérique au sujet de leurs opinions politiques et ont été forcées d'ouvrir les comptes de leurs réseaux sociaux», a précisé M. Moussavi, semblant faire référence à d'autres cas. Les tensions entre Téhéran et Washington ont atteint un pic après la mort du puissant général iranien Qassem Soleimani, tué par une frappe américaine à Baghdad le 3 janvier. En représailles, l'Irak a tiré des missiles le 8 janvier sur deux bases irakiennes abritant des Américains. 34 soldats américains ont été victimes de commotion cérébrale après l'attaque de la base aérienne d'Ain al-Assad, a affirmé vendredi le Pentagone. Selon M. Moussavi, l'expulsion de l'étudiant s'inscrit «dans la droite lignée de la politique de l'administration américaine hostile à l'Irak (...) désormais manifestée en harcelant les Iraniens aux frontières américaines». Il a mis en garde les Etats-Unis sur des poursuites «à travers les organisations des droits humains», sans donner plus de détails.



Commentaire

Duel

Par Fouzia Mahmoudi

Alors qu'elle ne se déroulera que dans deux ans, la bataille pour les élections présidentielles de 2022 en France semble, elle, déjà bien engagée. D'autant plus que Marine Le Pen, présidente du Rassemblement National, a fait part il y a quelques jours de sa candidature officielle pour la course à l'Élysée, prenant toute la scène médiatique et politique de court. Non pas que sa candidature soit surprenante, mais le choix de son calendrier interroge. Invité sur Public Sénat, Julien Bayou, secrétaire national du parti Europe Écologie Les Verts, a toutefois estimé qu'elle ne devrait, selon lui, pas être sur la ligne de départ. L'écologiste a rappelé que Marine Le Pen refusait de répondre à la justice dans l'enquête des assistants parlementaires européens du RN. Pour Julien Bayou, ce manque de réponse est «disqualifiant pour se présenter à la fonction suprême». «Son mouvement est accusé d'avoir détourné l'argent du contribuable», a-t-il soutenu, rappelant que «le budget européen est en partie abondé par le contribuable français». «Son slogan, c'était "tête haute et mains propres", mais quand il s'agit de répondre à la justice, d'assumer ses actes, d'avoir le courage d'aller voir le juge, là, il n'y a plus personne», a raillé Julien Bayou. L'écologiste a également jugé que «notre pays ne veut pas du match retour d'Emmanuel Macron contre Marine Le Pen». Il estime par ailleurs qu'en 2022, le chef de l'État «pourrait perdre» si un tel scénario se reproduisait. «Il a tellement trompé son monde sur l'environnement, sur la justice sociale, sur la démocratie, à écraser les corps intermédiaires...», a-t-il déploré. Avant de conclure : «À s'acharner, à faire vivre ce match avec Marine Le Pen, il fait courir un risque majeur à nos institutions». Julien Bayou a ainsi pointé «la responsabilité» des Verts dans la perspective de ce futur scrutin présidentiel. Il estime qu'une candidature du camp écologiste gagnerait «beaucoup plus largement face à Marine Le Pen qu'Emmanuel Macron». Mais les vœux pieux de Bayou ou des nombreux autres opposants de Marine Le Pen ne changeront rien aux décisions que prendront les électeurs français à travers les urnes. Surtout qu'aujourd'hui, que cela soit à gauche ou à droite, aucune personnalité politique n'arrive à se distinguer pour la présidentielle de 2022, alors que Marine Le Pen et son parti n'ont jamais été aussi hauts dans les sondages.

F. M.

À l'occasion du 64^e anniversaire de sa naissance

Hommage et recueillement à la mémoire de Matoub Lounes

■ La mémoire du défunt chanteur Matoub Lounes a été saluée vendredi à Taourirt-Moussa, dans la commune d'Ait Mahmoud, au sud de Tizi-Ouzou. C'est à l'occasion du 64^e anniversaire de sa naissance qu'une cérémonie d'hommage et de recueillement était organisée par la fondation qui porte son nom.

Par Abia Selles

Une cérémonie d'hommage et de recueillement a été organisée vendredi à Taourirt-Moussa, dans la commune d'Ait Mahmoud, au sud de Tizi-Ouzou, à la mémoire du chanteur Matoub Lounes, à l'occasion du 64^e anniversaire de sa naissance.

La cérémonie, organisée par la fondation qui porte son nom, a été marquée par la présence de citoyens venus des quatre coins du pays pour rendre hommage au rebelle.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur sa tombe et au lieu de son assassinat par un groupe terroriste à Tala-Bouanane, sur le chemin menant de Tizi-Ouzou à son village, le 25 juin 1998.

«Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des morts dans la mémoire des vivants», une réflexion tirée de son livre «Le rebelle» édité en 1996, est inscrite sur une banderole ornant le fronton du siège de la fondation éponyme, témoigne de la vision prémonitrice de

l'artiste. Chanteur populaire engagé dans le combat démocratique pour, clamait-il, «une Algérie meilleure et une démocratie majeure», Matoub a consacré sa vie et son art à la défense de la dimension amazighe de l'identité nationale, de la démocratie, la laïcité et la liberté, faisant siennes toutes les causes justes.

Grièvement blessé lors des événements d'octobre 1988, le chanteur s'était opposé au terrorisme qui a frappé l'Algérie en condamnant les assassinats perpétrés et en portant la voix des siens.

Le 25 septembre 1994 au soir, il fut enlevé, au lieu dit Takhoukht au sud de Tizi-Ouzou, par un groupe terroriste puis libéré au bout de deux semaines sous la pression de la forte mobilisation populaire suscitée par son kidnapping, notamment dans sa région natale.

Auteur d'une riche discographie musicale produite durant sa carrière s'étalant sur 30 ans, encore reprise aujourd'hui par des artistes, l'œuvre de Matoub se confond avec les joies et



peines de sa vie d'homme, d'artiste, de militant et d'Algérien.

Récipiendaire de plusieurs prix pour son combat, en Europe, au Canada et aux Etats-Unis, le chanteur a continué à mettre son art et sa notoriété au

service du combat contre le terrorisme, pour la démocratie et l'Algérie jusqu'à son assassinat le 25 juin 1998. Une exposition retraçant la vie et œuvre du rebelle est organisée au niveau du hall de la maison de la cultu-

re Mouloud-Mammeri, à l'initiative de la direction locale de la culture en collaboration avec la Fondation Matoub-Lounes.

A. S.

Une nouvelle mosaïque découverte à Négride L'œuvre serait probablement celle d'un therme romain

Le site de la nouvelle mosaïque découverte à

AGEND'ART

Salle Ibn Zeydoun à 19h
30 janvier :

L'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organise un concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor. Le prix du ticket d'entrée est fixé à 600 DA.

Siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah
Jusqu'au 18 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

Galerie Ifru Design
Jusqu'au 31 janvier :

Exposition «Hommages» de l'artiste Abdelhalim Boukhalifa.
Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

Mercredi 29 janvier à 18h30 :
Concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor.

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 2 février :

Exposition artistique collective avec la participation de 33 artistes plasticiens, à l'occasion du 37^e anniversaire de la fondation de l'Union nationale des arts de la culture (Unac).

Négride serait probablement celui d'un therme romain

Les premières évaluations de la mosaïque au jour dans la région de Tifache relevant de la commune de Négrine (165 km au Sud de Tébessa), porterait à croire que «le site de cette découverte abritait autrefois un therme romain», a indiqué mercredi le responsable du bureau des monuments et des sites archéologiques de la direction locale de la Culture, Mehrane Salmi.

«Cette mosaïque qui date du quatrième ou cinquième siècle

de la période romaine constitue une partie du toit du caldarium (la salle chaude)», a déclaré à l'APS le même responsable.

Il a ajouté qu'une équipe composée d'archéologues s'est rendue mercredi sur le site de cette découverte pour examiner cette mosaïque «en attendant l'arrivée d'une délégation du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) qui devra mener des examens plus approfondis et décider des mesures d'urgence pour sa protection».

M. Salmi a, par ailleurs, affirmé que cette mosaïque sera ins-

crité sur la liste de l'inventaire supplémentaire des sites archéologiques de la wilaya, «dès qu'un rapport détaillé sera transmis au ministère de la tutelle en vue de sa classification».

Pour rappel, cette mosaïque avait été mise au jour mardi par un citoyen alors qu'il effectuait des travaux de creusements dans sa propre ferme.

Une découverte qui vient s'ajouter à celle faite en début du mois dans cette même commune de Négrine et qui encore une fois viennent rappeler les réminiscences de plusieurs siècles

de civilisation byzanto-romaine dans une région qui est encore loin d'avoir livré tous ses secrets.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Négrine, Ramdani Djemouai, avait déclaré, mardi à l'APS, avoir informé les autorités locales et la direction de la culture ainsi que le Centre national de recherche archéologique (CNRA) de cette nouvelle découverte avec l'objectif d'accélérer les procédures de protection de ce nouveau site».

C. M.

Musique

Marc Lavoine bientôt à Oran

Le chanteur français Marc Lavoine devrait se produire à Oran prochainement, c'est en tout cas ce qu'affirme le Théâtre régional de la ville.

C'est sur sa page Facebook

que le théâtre régional d'Oran évoqué le prochain concert dans la ville de Marc Lavoine, en précisant que «les dates de début de réservations seront annoncées sous peu».

Sur le site officiel du chanteur, il n'est pas mentionné une date en Algérie. Il existe tout de même un grand laps de temps entre deux concerts de sa tournée, entre février et juin, ce qui porte-

rait à croire que cela serait dans ces eaux-là. Pour rappel, l'artiste avait donné un concert à Alger en mars 2018 et ce, à l'invitation de l'Institut français.

L. B.

Prévu pour le 27 janvier courant

«Traversées Constantinople et Ablaye Cissoko» s'invite à Alger

La fusion musicale sera dans l'air d'Alger le 27 janvier prochain avec le concert de la formation «Traversées Constantinople» et Ablaye Cissoko.

L'Institut français d'Alger sera l'hôte de cette représentation, qui promet un voyage musical unique. Des revisites de

pièces musicales péruviennes ou encore mexicaines se mêleront à un son purement africain.

Ablaye Cissoko, au kora et au chant, sera accompagné de Kiya Tabassian, au sitar et au chant. Pierre-Yves Martel au viola da gamba et Patrick Graham aux percussions

compléteront la formation. Prévu le 27 janvier à 19h30, le concert est placé sur réservation. Pour y assister, il faut ainsi écrire à musique-constantinople2020.alger@if-algerie.com, en précisant le nombre de places souhaitées et le nom.

M. K.



Championnat d'Algérie individuel de Judo (2^e J) Amina Belkadi (DS Baba Hassen) triomphe

LA CHAMPIONNE d'Afrique de judo Amina Belkadi (DS Baba Hassen) a confirmé sa suprématie sur la catégorie des (-63 kg), en décrochant un 5^e titre de championne d'Algérie, à l'issue de la finale disputée vendredi à la salle Harcha-Hacène (Alger) pour le compte de la 2^e journée Championnat national individuel seniors. La meilleure athlète féminine de l'année 2019 selon le sondage de l'APS, vainqueur par ippon en finale devant Yasmine Djellab (USM Alger), s'est dite «satisfaite» de son parcours lors de cette compétition qui a regroupé les meilleures judokates de sa catégorie. «Cette année je trouve que le niveau a été moyen dans ma catégorie (-63 kg). J'ai réussi à me hisser en finale sans trop de difficultés. En finale face Djellab, un adversaire que je connais bien, mon expérience a joué un rôle important dans la gestion du combat, qui s'est concrétisé par un 5^e titre de championne d'Algérie», a déclaré à l'APS la judokate du DS Baba Hassen. «Cette victoire me motive davantage pour redoubler d'effort en vue d'une qualification aux Jeux olympiques 2020. Un objec-

tif que j'espère réaliser», a-t-elle ajouté. La deuxième finale du tableau féminin consacrée à la catégorie (-70 kg) a été remportée à la surprise générale par Sarah Kerdjaj (OS Isser, Boumerdès) devant la multiple championne d'Algérie, Souad Bellakehal (GS Pétroliers). «C'était ma quatrième finale face à Bellakehal et Dieu merci j'ai réussi à décrocher la médaille d'or qui m'échappe depuis des années. C'était un combat très intensif, mais j'ai tout donné sur le tatami pour décrocher ce titre», a déclaré Kerdjaj. Dans le tableau masculin deux finales se sont également disputées à l'occasion de cette 2^e journée de compétition. Dans la catégorie des (-81 kg), la médaille d'or est revenue à Abderahmane Laouar (GS Pétroliers) devant son coéquipier Mustapha Djaziri. La deuxième finale masculine de la catégorie (-73 kg), a été remportée par Houd Zordani (COSB Oran) qui a battu Salah Hadjoudj (GS Pétroliers). Dans une finale très disputée Zordani a réussi un Ippon spectaculaire qui a exalté le public venu nombreux à la salle Harcha.

Handball/CAN-2020 (demi-finale) L'EN éliminée par l'Egypte

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de (27-30), mi-temps (14-15) en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), disputée vendredi à Radès (Tunis). Le sept algérien déjà qualifié pour le mondial 2021 en Egypte, jouera pour la troisième place de la CAN 2020 dimanche contre le perdant de

l'autre demi-finale entre la Tunisie (tenant du titre) et l'Angola (18h00). C'est la 2^e défaite des «Verts» après celle concédée devant la Tunisie (22-26) contre quatre victoires devant la Zambie (34-9), le Congo (31-25), le Maroc (33-30) et le Cap-Vert (25-23). De son côté, l'Egypte affrontera en finale, le vainqueur de l'autre demie entre la Tunisie et l'Angola.

Open d'Australie de tennis L'arbitre Belazri retenu comme juge de ligne

L'ARBITRE international algérien, Nassim Belazri, titulaire d'un bronze Badge, est retenu comme juge de ligne au Tournoi de Grand Chelem «Open d'Australie», qui se dispute à Melbourne (Australie), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Le natif de Béjaïa qui est habitué à ce genre de rendez-vous, a été retenu aussi par la Fédération internationale de tennis

(ITF) pour les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo (Japon) programmé l'été prochain», a encore précisé la FAT. Outre ces deux échéances, Belazri sera au Maroc en mars prochain pour la Coupe Davis 2020, selon la même source. Pour rappel, Belazri avait été retenu également en tant qu'arbitre aux 12^e Jeux africains, disputés du 23 au 31 août dernier au Maroc.

Cyclisme/Tropicale Amissa Bongo Reguigui remporte la 5^e étape

LE COUREUR algérien Youcef Reguigui a remporté vendredi, au sprint, la cinquième étape de la course cycliste «Tropicale Amissa Bongo» au Gabon, disputée entre Lambaréné et Bifoun sur une distance de 82 km, devant l'autre Algérien Youcef Hamza. Reguigui a bouclé la course en 1h45'01", devant Youcef Hamza et le Français Emmanuel Morin, qui détiennent le même chrono. «Youcef Reguigui a attendu six ans avant de gagner son étape de la Tropicale. Jusque-là, il avait toujours été battu d'un fil. Aujourd'hui à Bifoun, il a enfin pu laisser éclater sa joie en dominant le peloton de cette 15^e édition, au sprint car c'est sa spécia-

lité», écrit le site officiel de l'épreuve. Grâce à cette victoire, le cycliste algérien se hisse à la 4^e place au classement général (16h45'00"), avec 10 secondes de retard sur l'Erythréen Natnael Tesfazion qui conserve son maillot jaune de leader (16h44'50"), alors que le premier coureur algérien derrière Reguigui n'est autre que Azzedine Lagab, qui pointe à la 10^e place (16h45'12"). Après les Erythréens Natnael Tesfazion et Biniam Girmay, le Camerounais Clovis Kamzong, c'est la quatrième victoire africaine en cinq étapes sur cette Tropicale, ce qui n'était jamais arrivé en quinze éditions.

Coupe d'Algérie de football/WAB-MCA aujourd'hui Le «Doyen» pour passer aux huitièmes

■ Le Mouloudia d'Alger affronte cet après-midi le WA Boufarik au stade Mohamed-Regaz de Boufarik, pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football.



Par Mahfoud M.

Les Vert et Rouge feront tout ce qui est en leur pouvoir pour arracher le billet qualificatif au prochain tour, surtout qu'ils doivent de se reprendre après l'élimination en Coupe arabe. Les Mouloudiens qui ont enregistré aussi des contre-performances en championnat doivent se réconcilier avec leurs fans pas du tout satisfaits de cette situation. Théoriquement, le Mouloudia part avec les faveurs du pronostic, étant donné qu'il fera face à une formation de DII amateur, mais en football tout reste possible, surtout que le

WAB est le leader de sa division et le fait de jouer à domicile sera un grand atout qu'il tentera de fructifier. Le «Doyen» misera sur l'expérience de ses joueurs lors de ce match, comme l'indiquera l'entraîneur, Mohamed Mekhazni, qui ne sera pas sur le banc lors de ce match après avoir été sanctionné par la LFP. Le coach des Vert et Rouge a indiqué qu'il compte beaucoup sur le réveil de ses poulains lors de cette empoignade, même s'il pense que la pression sera grande sur leurs épaules et que les joueurs du WAB n'ont rien à perdre vu que cette épreuve populaire est un bonus pour eux. Il souhaite que tout le monde se donne à

fond lors de ce match et fasse tout ce qui est possible pour aller le plus loin dans cette compétition. A noter que c'est le coach de la réserve, Mohamed Amine Belkheir qui managera l'équipe sur le banc lors de ce match en l'absence de Mekhazni. Sur un tout autre plan, le directeur sportif, Almas, indiquera qu'il ne peut engager un autre entraîneur que s'il arrive à un accord avec le technicien français, Bernard Casoni, qui a l'intention de saisir la FIFA après avoir été limogé par l'ancienne direction. Il tentera, donc, de trouver un terrain d'entente avec ce dernier avant d'opter pour l'engagement d'un nouvel entraîneur. **M. M.**

Révision des statuts de la FAF

Une commission ad hoc installée

La Fédération algérienne de football (FAF) a installé une commission ad hoc pour la révision des statuts des Ligues, du code disciplinaire, des règlements du football professionnel, amateur, et de jeunes, a annoncé l'instance fédérale vendredi sur son site officiel. L'installation de ladite commission s'est déroulée jeudi, lors d'une réunion tenue au

niveau du siège de la FAF à Dely Ibrahim, présidée par le premier responsable de la FAF, Kheiredine Zetchi. Après «un riche débat», Réda Ghezal a été désigné pour présider la commission ad hoc. Il a été également procédé au cours de cette réunion à l'installation des sous-commissions. La sous-commission du code disciplinaire a été

confiée à maître Kamel Mesbah, alors que maître Mourad Boussafer a été désigné à la tête de la sous-commission des règlements du football professionnel et du football amateur. Maître Walid Laouar présidera la sous-commission des Règlements de football de jeunes. Enfin, maître Youcef Hamouda sera à la tête de la sous-commission des statuts.

Ligue des champions d'Afrique (Gr.C/ 5^e J)

L'USMA sort la tête basse

LUSM Alger a été éliminée en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, suite à la défaite concédée vendredi soir en déplacement face aux Marocains du WA Casablanca 3-Biniam Girmay, le Camerounais Clovis Kamzong, c'est la quatrième victoire africaine en cinq étapes sur cette Tropicale, ce qui n'était jamais arrivé en quinze éditions.

Les Marocains ont corsé l'addition par l'entremise du Congolais Kazadi peu avant la pause (45'+2), devant la fébrilité fiévreuse de la défense algéroise. En seconde période, l'USMA a réduit le score à la 79^e minute par Meftah. A l'issue de cette défaite, le club algérois est définitivement hors course, en comptant deux points au compteur seulement, à une journée de l'épilogue, alors que le WAC valide son billet, en compagnie du soli-

de leader Mamelodi Sundowns (10 pts), qualifié avant cette journée. Les Sud-Africains seront en appel samedi (17h00) à Luanda pour affronter les Angolais de Petro Atlético (4^e, 2 pts). Lors de la 6^e et dernière journée, l'USM Alger recevra Petro Atlético le vendredi 31 janvier (20h00) dans un match sans enjeu, alors que le WA Casablanca se rendra à Pretoria pour croiser le fer avec Mamelodi Sundowns.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Beni Messous (Alger)

Décès d'une femme asphyxiée au monoxyde de carbone

UNE FEMME est décédée, hier à Beni Messous (Alger), asphyxiée au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, a indiqué le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Une femme âgée de 58 ans, enseignante à l'Université de Bouzaréah, est décédée hier vers minuit douze (00:12) dans une pièce qu'elle louait dans une villa à Beni Messous (Climat de France) suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, a précisé le

lieutenant Benkhalfallah. Les services de la Protection civile ont évacué la dépouille de la victime vers la morgue de l'hôpital de Beni Messous. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a fait savoir le lieutenant Benkhalfallah qui a rappelé que ces accidents (asphyxie au monoxyde de carbone) étaient essentiellement dus à un mauvais usage et entretien des appareils de chauffage et à l'absence d'aération.

L. M.

Accidents de la route

6 morts et 40 blessés en 48 heures

SIX personnes sont mortes et 40 autres ont été blessées dans 14 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec une personne décédée et 12 autres blessées suite à 3 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 29 personnes incommodes par le monoxyde de carbone (Co) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans plusieurs habitations et maisons au niveau des wilayas d'Oum El-Bouaghi, Béjaïa, Bouira, Ghardaïa, Relizane, Tipaza, Constantine et Mascara. Toutefois, il a été déploré le décès d'une femme âgée de 58 ans suite à l'inhalation du

monoxyde de carbone d'un chauffe-eau à la rue Climat de France, commune de Bouzaréah, wilaya d'Alger. Le bilan de la Protection civile a rappelé, dans la lancée, que la wilaya de Jijel a connu vendredi aux environs de 8h24 mn une secousse tellurique d'une magnitude de 4,9 sur l'échelle de Richter. L'épicentre qui a été localisé à 5 km nord-est de la ville d'El Aouana, a été ressenti au niveau des wilayas de Mila, Tizi Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdes et Skikda. Elle a été suivie de 3 répliques à des temps différents sans enregistrer de dégâts humains ou matériels. Dans le même contexte, quatre étudiants universitaires prises de panique ont été traitées sur place au niveau de la résidence universitaire Tassoust, commune de Bordj Emir Abdelkader, indique le même bilan.

R. N.

Activités de la police le mois dernier à Béjaïa

7 144 véhicules et 295 motos contrôlés

Quelque 12 accidents de la route ont été enregistrés le mois de décembre dernier dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces accidents ont fait 31 blessés et heureusement aucun décès contrairement au mois de novembre où des décès avaient été dénombrés. Le service de la sûreté de wilaya a enregistré aussi 561 contraventions dont 12 ont été dressées par les services concernés à l'encontre des motards pour plusieurs infractions parmi lesquelles le «non-port de casques de sécurité,

absence de papiers et manœuvres dangereuses». De plus, 14 délits routiers, dont 4 liés aux motards ont été recensés dont le motif est lié à l'absence d'assurance et permis de conduire, entre autres. Le service de la sûreté publique a également effectué 167 retraits de permis pour diverses infractions, 7 144 véhicules et 295 motos contrôlés. Deux sorties radars ont été réalisées au cours desquelles il a été enregistré 23 infractions liées à l'excès de vitesse. La sûreté de wilaya a indiqué aussi que le service technique de la sûreté de wilaya a reçu quelque «2 681



Béchar

Plus de deux quintaux de kif traité saisis

■ Plus de deux quintaux de kif traité ont été saisis vendredi à Béni Ounif, dans la wilaya de Béchar, par un détachement de l'ANP, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Sim O./APS

«**D**ans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 24 janvier 2020, une grande quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et sept kilogrammes, et ce, suite à une patrouille de recherche et de fouille menée près de la localité frontalière de Béni Ounif, wilaya de Béchar», précise le MDN. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détache-

ment de l'Armée nationale populaire a arrêté, en coordination avec les services de Sûreté nationale, à Khenchela, un élément de soutien aux groupes terroristes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, lors d'opérations distinctes à Tiaret, Tizi-Ouzou et Oum El Bouaghi, sept individus et saisi huit fusils de chasse, une quantité de cartouches et d'autres objets», indique, par ailleurs, le communiqué. «Des détachements de l'ANP ont saisi, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, un camion, quatre véhicules tout-terrain, 14 000 litres de carburants destinés à la contrebande, deux marabouts piqueurs, deux groupes électrogènes, trois broyeurs de pierres, 50 kilogrammes d'aluminium et 25 kilogrammes de cyanure», a-t-on ajouté de même source.

durant l'exercice écoulé 17 affaires de trafic international de drogue, d'acheminement et de commerce de stupéfiants. Le même officier a ajouté que vingt individus impliqués dans ces affaires de drogue ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt alors que cinq réseaux versés dans ces activités criminelles ont été démantelés. Concernant les vols de cheptel enregistrés dans cette région à vocation pastorale, le même responsable a précisé que ses services ont traité 15 affaires ayant conduit à l'arrestation et l'emprisonnement de 8 personnes. Quelque 467 têtes ovines et 13 vaches ont fait l'objet de vol, a ajouté la même source. Par ailleurs, les gendarmes de la wilaya ont réglé la même année 142 affaires dont 9 crimes, 117 délits et 16 infractions touchant les personnes et leurs biens et ayant impliqué 155 individus. 19 d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt. Ces affaires ont surtout concerné les coups et blessures volontaires, les vols à l'intérieur de fonds de commerce et les vols de téléphones portables. Par ailleurs, dix affaires de contrebande de marchandises et autres produits ont été enregistrées impliquant 11 individus. Quelque 21 000 unités de boissons alcoolisées et près d'un million de sachets de tabacs à chiquer ont été saisis et autres produits de contrebande.

S. O./APS